



## Editorial

## Le choix de la commune pour le fleurissement



En matière de fleurissement nous initions les recommandations qui nous été laissées par Monsieur Rettig du feu Conseil Général du Bas-Rhin. Par contre, nous avons souhaité dans un premier temps, travailler sur les parterres dans les différentes zones de la commune

L'équipe municipale a procédé au printemps dernier à la plantation de diverses plantes vivaces horticoles complétée par la dotation de 1.000 sédums offert par la société Dominique Meyer. Pour vous familiariser avec ces sédums qui sont également utilisées par de nombreuses collectivités locales, nous vous avons présenté l'activité de Dominique Meyer dans le dernier Blattel

Le choix qui a également été fait est d'enlever un certain nombre d'arbres, principalement autour de la place de la Mairie. Le long de la propriété de Richard Jehl, il fallait libérer le trottoir pour favoriser le passage des poussettes entre autre, cela préfigure l'obligation qui nous sera faite d'avoir un accès piéton sécurisé depuis l'entrée du village. Du côté du monument aux morts, le cerisier a été enlevé pour mettre en valeur le monument, nous poursuivrons d'ailleurs la mise en valeur de cet emplacement. Enfin, côté église, nous avons tenu à dégager l'entrée latérale et l'accès à l'édifice religieux depuis la rue du 1<sup>er</sup> Décembre

Comme nous donnons la priorité aux parterres fleuris, que nous fleurirons d'ailleurs tout au long de l'année à présent, nous ne mettrons pas en place de suspensions dans les rues du village. Cela permettra également d'avoir un gain de temps de travail pour nos agents communaux, mais en contrepartie, nous

fleurirons le pont de l'III

Nous nous sommes aussi engagés dans une politique de réduction, voire de suppression des produits phytosanitaires, et avons équipé nos agents communaux pour cet objectif. La région Alsace honore les communes qui progressent dans cette démarche en attribuant des « libellules »

Mais pourquoi des libellules ? Cet insecte est un symbole de la bonne santé des milieux humides. On trouve des libellules près des cours d'eau et des étangs lorsqu'une certaine qualité de l'eau est préservée. C'est un insecte fragile et élégant, un des innombrables trésors de la biodiversité en Alsace. La nappe rhénane est une immense ressource d'eau souterraine, de première importance en Alsace pour l'alimentation en eau potable et pour de nombreuses activités économiques, notamment

agroalimentaires. La pollution par les herbicides, insecticides et fongicides est le premier facteur de détérioration de la qualité de l'eau. Un tiers de sa surface est aujourd'hui impropre à la consommation et la contamination concerne également la quasi-totalité des cours d'eau

Nous sommes tous concernés et la perception de chacun doit évoluer : la présence d'herbes folles au bord des voiries ou de fleurs sauvages (voire pissenlits) dans les espaces verts vont parfois de pair avec ces pratiques. Une meilleure acceptation de ces végétaux dans nos paysages est le signe d'une meilleure prise en compte de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines. Ces herbes qui poussent spontanément ne sont donc pas si ... « mauvaises » qu'on le prétend parfois !

**Directeur de Publication**  
Yves GUILLOU

**Composition - Rédaction**  
Commission Communication  
Tirage : 400 exemplaires

### Sommaire

**Page 1 : éditorial**

**Page 2 : la page « Travaux »**

**Page 3 : nos piscinistes - Les GDV**

**Page 4 : les Commissions Communales**

**Page 5 : les PV municipaux**

**Page 6 & 7 : le budget 2015**

**Page 8 & 9 : vie des Commissions et grands travaux à venir**

**Page 10 : la vie municipale**

**Page 11 : la marche gourmande**

## Les travaux dans la commune



*Ils nous auront fait suer quelques jours les travaux sur la RD1083 mais c'est probablement un mal pour un bien de l'avis des usagers de cette portion de route et quelque part le cachet d'accès à notre village en est relevé !*

La commune a eu connaissance du dossier que fort tard et la communication quant aux entrées / sorties possibles vous a été faite au plus vite dans le dernier Blattel ! Finalement ce chantier contraignant il est vrai c'est plutôt bien passé. Certes il y a eu quelques mécontents, mais finalement tout le monde aura subi les mêmes dommages, ceux allant sur Strasbourg ou alors ceux allant sur Sélestat

Tout est bien qui finit bien, et aujourd'hui, la portion de route RD1083 déservant notre ban a quand même fière allure ...

### Quels sont les prochains travaux à venir ?

Les prochains travaux à venir seront la construction du poste 400/225000 volts dont l'enquête préalable a été exécutée au mois de Juin 2015. Ces travaux occasionneront de nouvelles gênes pour la population avec un gros transfert de camions sur le ban de la commune. La date de début du chantier n'a pas été communiquée à l'heure actuelle ...

En 2016, le Conseil Municipal débutera aussi ses grands dossiers de la mandature et le premier chantier qui verra le jour sera la réfection de la Mairie, probablement au printemps prochain. En effet, à l'heure actuelle l'architecte Monsieur Chittier a le dossier en main et dès le mois de Septembre lancera les diverses consultations ! Un peu plus loin, mais toujours en 2016, le Conseil Municipal ouvrira le très gros dossier du nouveau groupe scolaire. La visite récente de nouveaux groupes scolaires a été réalisée et un projet très récent a retenu l'attention de la délégation municipale ...



*Il faudra aussi s'habituer dans les mois à venir des passages très fréquents des convois très exceptionnels qui transiteront par notre échangeur*

*Toujours un moment particulier devant une foule pas mal nombreuse en ce mois de Juin 2015*

## ARRETES COMMUNALES

Pour préserver le bon climat de voisinage nous appelons à votre compréhension et vous prions de respecter les termes de l'arrêté municipal relatif au Bruit de Voisinage du 07.09.1998, et notamment l'article 4 :

### « Article 4 :

*Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants :*

***Tous les jours de 8h à 20h***

***sauf Dimanche et Jours Fériés. »***

**Durant la période estivale,** nous remercions les possesseurs de piscine, qu'elles soient enterrées, semi enterrées, ou hors sol, de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de gêne pour le voisinage

***Et n'oubliez pas qu'avant votre plongeon il est préférable de ...***

***mettre de l'eau dans votre piscine !***

***Bonne baignade à présent !***



**La Belle Bleue**  
PISCINES / S.A.V. / INSTALLATIONS

que votre piscine reste un plaisir

Franck CHRETI  
**03 88 74 56 16**  
**06 89 82 06 67**

- l'installé et l'entretien
- la sécurité
- le traite

27 rue des Fougères  
67223 Sermersheim

« La piscine est votre rêve ?

Qu'elle reste un plaisir !

**« Nous en avons fait notre métier. »**

Pisciniste à Sermersheim depuis le 7 juin 2004, nous sommes à votre service pour la **réalisation** de votre piscine, la **rénovation** de votre installation, l'**assistance** et le **traitement de l'eau**.

## Réalisations

Pisciniste depuis 1992, spécialisé dans la construction de piscines traditionnelles, nous réalisons pour vous, exclusivement des bassins avec revêtement liner.

## Prestations-Assistances

Dépannage - Mise en route - Hivernage - Pose Pompe - Pose Filtre - Pose Bâche - Pose Volet - Saunas - Spas - Ventes Accessoires

## Traitement de l'eau

Spécialisé dans le traitement de l'eau, nous vous proposons une très large gamme de produits des laboratoires CHEMOFORM élaborés pour le traitement, la désinfection et l'entretien de votre bassin.

## Vente des produits sur rendez-vous

Au service des **particuliers** et des **collectivités**, nous sommes à votre écoute au 03.88.74.56.16 ou au 06.89.82.06.67

## Les GDV (gens du voyage) : un village dans le village et beaucoup de désagréments !

*Il y a eu deux premières vagues vite enrayées par des interventions musclées des élus locaux avec entre autre le représentant et coordinateur des GDV, Jean Michel Trevisan (et l'aide bénéfique ... des moustiques !), et puis il y a eu le rush de début Août avec l'arrivée d'un groupe en partance de Nordhouse et qui aurait dû rejoindre Gambshheim ... mais les pasteurs encadrant le groupe en ont décidés autrement, au nez et à la barbe d'ailleurs des services préfectoraux ... c'est du moins la version officielle !*

Aujourd'hui la cohabitation avec le groupe GDV n'est pas sans poser de sérieux problèmes et ce déjà à la population locale et dans certains secteurs de notre commune,. Les familles sont à guetter l'arrivée des camionnettes dans le village pour débrancher ou mettre en arrêt de fonctionnement lave linge ou lave vaisselle, et on ne parle même pas de ne plus se doucher alors que les températures sont caniculaires ! ... ou alors, même plus d'eau pour faire nettoyer la cuvette des toilettes ... OUI, voilà le quotidien qu'encourent certains habitants de la commune depuis l'arrivée d'un groupe, même si certains ont

trouvé le pli d'aller faire le plein des citernes d'eau dans le proche Kogenheim, mais là aussi cela pose problème !

Que dire de ce que subissent les dirigeants de l'A.S. Sermersheim qui entre détrités de toutes sortes sur le complexe sportif, occupation inopinée du stade d'honneur, des filets de but lacérés, des besoins naturels qui se font jusqu'à même les portes d'entrée du club-house en voit de toutes les couleurs (sauf celles jaunes et noires de leur club !), y compris des tentatives d'effraction du club-house (à allouer à ce groupe ?)

Pire, les travaux de rénovation de peinture extérieure du club-house ont été arrêtés car les jeunes et ados (voire plus ...) des GDV n'arrêtent pas d'essayer les semelles sur les façades nouvellement peintes (et qui ont déjà été reprises à trois fois ... avec le découragement total du peintre Gilbert Keyser !)

Tout le monde au niveau au-dessus est conscient des situations mais personne ne bouge et de manière régulière, Denis Schultz, Président de la Cocoben et Conseiller Départemental, est tenu au faite de la situation ... un débriefing final et une demande d'audition préfectorale permettra peut être de tirer le frein à main et de faire oublier SERMERSHEIM comme futur site d'accueil !



# Les Commissions Municipales

A la suite des élections municipales du mois d'Avril, les commissions communales ont été reconstituées. Les membres extérieurs ont été laissés en place et si d'aventure, l'une ou l'autre d'entre vous souhaiterait participer aux travaux des diverses commissions vous êtes cordialement bienvenus.

La vie du village appartient aux villageois. La vie du village, les grands projets et dossiers se traitent dans les commissions communales, c'est le cœur même de notre programme de la mandature.

Participer à la vie du village c'est participer à la vie de nos commissions, alors n'hésitez pas à nous rejoindre et contactez Marie France au secrétariat de la Mairie pour vous inscrire dans les diverses commissions (tél. 03 88 74 70 17 ou email : [mairie-sermersheim@wanadoo.fr](mailto:mairie-sermersheim@wanadoo.fr))

En complément, des membres siègent en commissions extérieures (présentation dans le prochain Blattel.

Sachez toutefois que les deux délégués communautaires de la commune sont Yves GUILLOU en qualité de Maire et Fernand WILLMANN en qualité de 1<sup>er</sup> adjoint.

Rappelons aussi que notre Maire est Vice Président du SMICTOM et Fernand WILLMANN est délégué au SCOTERS pour la COCOBEN.

A l'issue de chaque délégation, le représentant de la Commune rend compte des travaux menés dans la Commission lors d'un rapport au sein de la séance du Conseil Municipal

Ces interventions permettent à tous les Conseillers Municipaux d'avoir connaissance des dossiers traités et pour lesquels des impacts peuvent exister au sein du village

C'est cela aussi la fonction de Conseiller Municipal ...

## Président de droit de toutes les Commissions : le Maire

### Sous la responsabilité du 1<sup>er</sup> Adjoint Fernand WILLMANN

#### Commission Économies & Finances :

Frédéric DROMSON (Conseiller responsable) et l'ensemble du Conseil Municipal

#### Commission Culture & Communication :

Perrine BLUMERT - Isabelle MARTINELLO - Sandrine FISCHER et Olivier FRANTZ (conseillers municipaux)

#### Commission Affaires Scolaires / Éducation :

Monique EGELE - Perrine BLUMERT - Sylvie BURG et René FERNANDEZ (conseillers municipaux)

Nadège WAGNER - Estelle SCHNEIDER - Jennifer GARGOWITSCH (membres extérieurs)

#### Commission Affaires Sociales :

Isabelle MARTINELLO - Sylvie BURG - Jacky BLUMERT - René FERNANDEZ (conseillers municipaux)

### Sous la responsabilité du 2<sup>nd</sup> Adjoint Christophe SUHNER

#### Commission Travaux - Urbanisme:

Frédéric DROMSON - Olivier FRANTZ - Jacky BLUMERT - Raphael EDEL (conseillers municipaux)

Clarisse MEYER - Régis GRANDIN - Jérôme ULRICH - Sébastien FRANTZ (membres extérieurs)

#### Commission Forêt :

Frédéric DROMSON - Olivier FRANTZ - Jacky BLUMERT - Raphaël EDEL (conseillers municipaux)

François SCHAEFFER - Richard ADOLPH - Denis GEORGE - Rémy STADELWIESER (membres extérieurs)

### Sous la responsabilité du 3<sup>ème</sup> Adjoint Jacky BLUMERT

#### Commission Environnement : Fleurissement & Cadre de Vie :

Perrine BLUMERT - Sandrine FISCHER - Isabelle MARTINELLO - Didier FRICK (conseillers municipaux)

Cyril BIEHLMANN - Sébastien FRANTZ (membre extérieur)

#### Commission Chasse & Affaires Rurales :

Christophe SUHNER - Frédéric DROMSON - Sébastien MAYER - Raphael EDEL (conseillers municipaux)

François SCHAEFFER - Richard ADOLPH - Vincent DEMONFAUCON (membres extérieurs)

### Sous la responsabilité du Maire de la Commune, Mr Yves GUILLOU

**Attribution des marchés :** Christophe SUHNER - Frédéric DROMSON - Jacky BLUMERT (titulaires) Fernand WILLMANN - Raphael EDEL - Didier FRICK (suppléants)

**Impôts Directs :** nomination de membres élus et extérieurs en fonction des taxes

**Finances :** avec l'ensemble du Conseil Municipal (en séance plénière et en commission spécifique pour les travaux préparatoires du budget)

**Élections :** Sandrine FISCHER - Monique EGELE - Isabelle MARTINELLO (conseillers municipaux)

Martine FRITSCH - Claude BECHT (membres désignés par les autorités légales)

**Séance du 27 Avril 2015** - étaient absents excusés : Frédéric Dromson et René Fernandez

*Après l'installation des élus suite aux élections municipales, les points suivants ont été abordés :*

**Transfert de compétence Aménagement Numérique à la Cocoben** : à l'unanimité est délibéré l'autorisation du transfert de la compétence à la Cocoben pour l'aménagement numérique et la participation locale au SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique)

**Renouvellement du contrat de Laurent Klein** : approbation du renouvellement pour une durée de 1 an du contrat CAE de Laurent Klein

**Instruction des demandes d'occupation de sols par le SDAUH** : le Conseil Municipal décide de confier les demandes d'occupation de sol au SDAUH et d'autoriser le Maire de signer la convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin

**Validation des demandes de subvention** : 200 € pour le Comité des Fêtes, 50 € pour la paroisse protestante de Benfeld, prise en charge de l'entretien du terrain d'honneur de l'ASS pour un montant de 7.820 €

**Validation des comptes administratifs 2014 et du budget 2015** : approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal

**Séance du 18 Mai 2015** - étaient absents excusés : Frédéric Dromson et René Fernandez

*Après approbation du PV antérieur, les points suivants ont été abordés :*

**Installation du 3<sup>ème</sup> adjoint** : Jacky Blumert a été élu par 14 voix pour et 1 bulletin blanc

**Installation des commissions municipales** : les commissions ont été installées comme elles ont été présentés à la page 4 de ce Blattel.

**Préemption sur la parcelle 29 section 3** : le Conseil Municipal réservera sa prise de position à l'issue de l'adjudication forcée

**NAP et périscolaire** : après obtention des résultats officiels au sondage réalisé, aucune structure périscolaire n'ouvrira dans la localité. Pour rappel, cette ouverture était conditionnée à un minima d'inscriptions annuelles

## Pourquoi les pavoisements de la Mairie à des dates inhabituelles ?

Sur demande de Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, la Mairie a été pavoisée aux dates suivantes :

**Le 27 Mai** pour la journée nationale de la Résistance avec également la diffusion d'un message officiel qui a été lu lors des différentes cérémonies protocolaires

**Le 8 Juin** pour la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

*A l'occasion de ces pavoisements, la municipalité a pris l'option d'un pavoisement plus imposant sur le bâtiment de la Mairie*



*Pas de grosse manifestation il est vrai !*

*Mais la Municipalité de Sermersheim a tout de même tenu à respecter cet instant du 14 Juillet avec le dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts par le Maire de la commune, Yves GUILLOU, et ce en présence des adjoints Fernand Willmann et Christophe Suhner*

*La présence des sapeurs pompiers de la commune a été fortement appréciée et un grand merci à Christian DUTTER qui a assuré les sonneries aux morts et au levé du drapeau.*

*Un appel plus large sera fait en 2016*

# Le budget de votre village pour 2015

*Nous vous avons promis une transparence dans tous nos actes, et cela démarre généralement par les actes financiers. Dans cette publication vous trouverez tous les détails du Budget de votre commune pour l'année 2015, et vous constaterez aisément qu'à ce jour les moyens d'investissement sont très stricts et serrés ...*

*Le budget communal 2015 aurait dû être le premier de la mandature 2014 – 2020, malheureusement les évènements ont fait que ce premier exercice de style de la municipalité votée en 2014 devient un second budget de transition. Bien naturellement, la partie « Investissement » pourra être reprise en fonction des projets qui vont être mis en route par la nouvelle équipe municipale qui a été votée en Avril 2015.*

## Le budget des Dépenses de Fonctionnement

Le poste le plus important est celui des **Charges à caractère général** qui comprend en sorte tous les postes de dépenses au niveau de la commune, hors charges de personnel. On y trouve tous les frais d'électricité et d'autres fluides, les fournitures d'entretien et les petits équipements, les fournitures scolaires (un forfait par élève sert de base), les entretiens des différents terrains et bâtiments, les maintenances diverses du matériel municipal, les frais de réception, les frais d'assurances, les frais d'affranchissement et de télécommunication, les frais de nettoyage des locaux, les impôts et taxes auxquels est soumis la commune, etc ...

Le second poste important au niveau des dépenses est celui des **Charges de personnel**, poste qui concerne les emplois salariés, ou les emplois aidés de la commune, avec également toutes les charges qui en dépendent. Dans ce poste ne sont pas comptabilisés les dépenses liés aux élus. Un poste important par son montant est le poste **Atténuation de produits** qui concerne le versement au Fonds de Garantie Individuel de ressources, qui est un pot commun dans lequel versent chaque commune du fait de la réforme de la taxe professionnelle.

Le poste **Gestion courante** prend en compte les indemnités des élus pour un quart du montant environ, mais ce poste comprend également la quote part à des organismes obligatoires extérieurs comme les services incendie notamment ou la participation au CCAS (commission communale action sociale).

Au niveau des **Charges financières**, on y trouve uniquement les intérêts liés aux échéances des prêts contractés par la commune. Au chapitre des **Charges exceptionnelles** apparaissent des charges exceptionnelles supportées sur l'exercice mais dont une partie fera l'objet de recettes ou produits exceptionnels sur les budgets futurs.

Enfin, pour un montant important (19% du budget des dépenses de fonctionnement), le **virement vers la section investissement** de l'excédent de fonctionnement permet d'amortir le gros poste de dépenses du budget investissement qui est le remboursement des prêts.

## Le budget des Recettes de Fonctionnement

Pour équilibrer le budget de dépenses de fonctionnement, viennent les recettes de fonctionnement dont plus de la moitié

(52%) résulte des impôts et taxes que vous payez (poste **Impôts et Taxes**) et une seconde partie non négligeable vient des **Produits des Services** qui concerne les ventes de bois, les droits de chasse ou les différents droits de stationnement des commerçants ambulants présents dans la commune.

Le poste **Atténuation des charges** concerne entre autre les remboursements des assureurs au niveau du personnel, et plus précisément du personnel en longue maladie.

Au niveau des **Dotations et participations** nous trouverons les différentes dotations recues (solidarité rurale, caisse de péréquation, dotation aux élus), les différentes subventions départementales sollicitées, et la DGF autrement dit, la Dotation Globale de Fonctionnement. Cette dernière irrite l'Association des Maires de France et représente la quote part de l'Etat dans le fonctionnement des municipalités, et pour notre commune, elle passe de 84.000 à 72.000 €, soit une baisse de quelques 14%. Initiée en 2014, cette baisse va suivre un rythme effréné jusqu'en 2017 à minima avec un montant national de 29,8 milliards d'euros en baisse cumulée de 2013 à 2017 sur l'ensemble des communes. Par contre, à ce jour nous n'avons pas eu d'explication claire visant le montant minoré de 12.000 €.

Dans les **Autres produits de gestion courante** on trouve principalement le revenus des immeubles loués par la commune et pour équilibrer le budget nous avons le montant de 211.727 € de report de résultat de l'exercice précédent.

*La première partie du budget communal concerne donc le budget de fonctionnement, la seconde partie est celle qui trace les projets de l'équipe municipale, c'est le budget d'investissement. Là encore, deux sections, celle des dépenses et celle des recettes.*

## Le budget des Dépenses d'Investissement

Avec 57%, le poste des **Remboursements d'emprunts** mène le bal, et à partir de 2015 se rajoute dans une enveloppe financièrement déjà bien lourde, le début du remboursement de l'atelier municipal dont le début de remboursement a été décalé sur l'exercice 2015. Quelques prêts s'arrêteront courant 2015 certes, mais la manne financière disponible pour des travaux ou des projets est très minime dans un contexte d'autofinancement.

Les **immobilisations incorporelles** transcrivent quelques projets inscrits pour 2015 avec principalement les premiers travaux affectés à la Mairie ainsi que l'un ou l'autre projet annexe et notamment des travaux relatifs au secrétariat de Mairie.

L'**opération d'équipement** concerne la régularisation de l'opération « zone de loisirs » initiée par l'ancienne municipalité et qui n'est qu'une réaffectation d'écritures comptables.

... (suite)



(suite) .... Il y avait également lieu de prendre en compte un report de solde négatif des exercices précédents de 38.172 € et pour équilibrer le budget investissement, on va retrouver ce même montant dans les recettes d'investissement.

### Le budget des Recettes d'Investissement

On y trouve en tout premier lieu, le **reversement de l'excédent de fonctionnement** de 157.000 € qui permet d'équilibrer le remboursement d'emprunt (pour mémoire 154.000 €).

Au second rang on trouve les **Subventions d'investissement** qui résultent d'opérations en cours ou réalisées sur l'exercice ou la fin d'exercice précédent. Pour 2015, il s'agit notamment de la quote part du Conseil Départemental pour la sécurisation du stade annexe de l'A.S. Sermersheim pour un montant de 10.505 €, le delta provenant de la régularisation de l'écriture de la zone de loisirs (25.200 €) qui apparaissait dans la ligne dépenses d'investissement.

Pour 31.700 € on trouve le poste **Dotations, Fonds Divers et Réserves** dans lequel sont notamment versées les fonds de contribution TVA (le remboursement TVA sur les opérations réalisées) ainsi que la taxe d'aménagement pour les nouvelles constructions.

L'**amortissement aux immobilisations** est l'affectation du montant équivalent apparaissant en dépenses de fonctionnement pour respecter les règles d'écritures comptables.



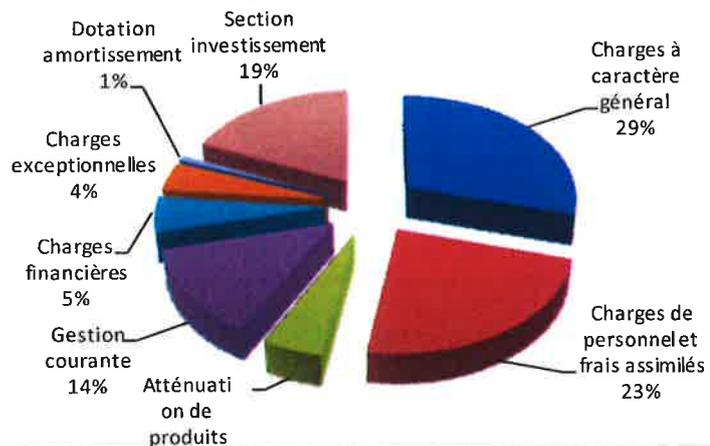
## Budget 2015

### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	249.150,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	198.500,00 €
Atténuation de produits	42.260,00 €
Gestion courante	114.800,00 €
Charges financières	45.200,00 €
Charges exceptionnelles	34.759,36 €
Dotations aux amortissements	6.000,00 €
Section investissement	157.000,00 €
<b>total 'Dépenses de fonctionnement'</b>	<b>847.669,36 €</b>

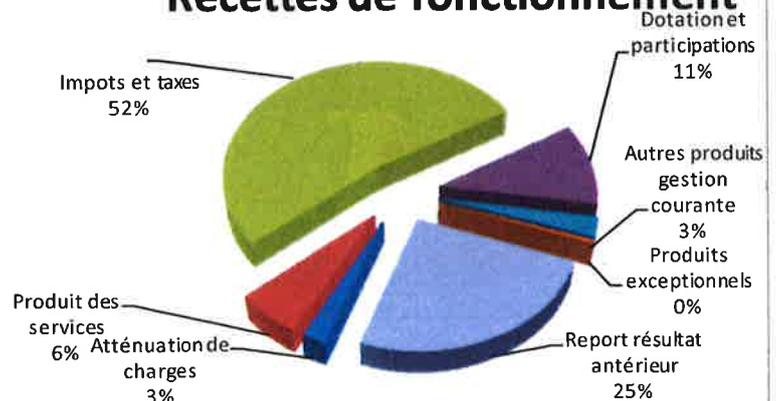
### Dépenses de fonctionnement



#### Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges	20.000,00 €
Produit des services	51.912,00 €
Impôts et taxes	443.630,00 €
Dotations et participations	94.400,00 €
Autres produits gestion courante	23.000,00 €
Produits exceptionnels	3.000,00 €
Report résultat antérieur	211.727,36 €
<b>total 'Recettes de fonctionnement'</b>	<b>847.669,36 €</b>

### Recettes de fonctionnement



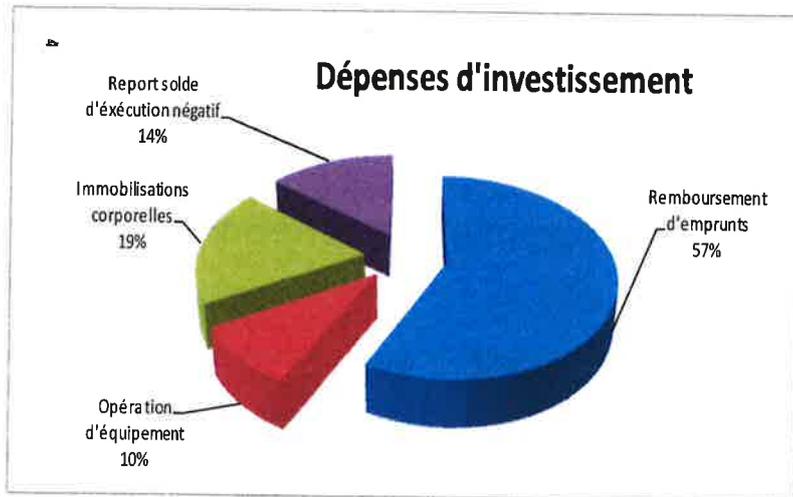
# Suite de l'analyse graphique du budget

# La vie de nos commissions

## INVESTISSEMENT

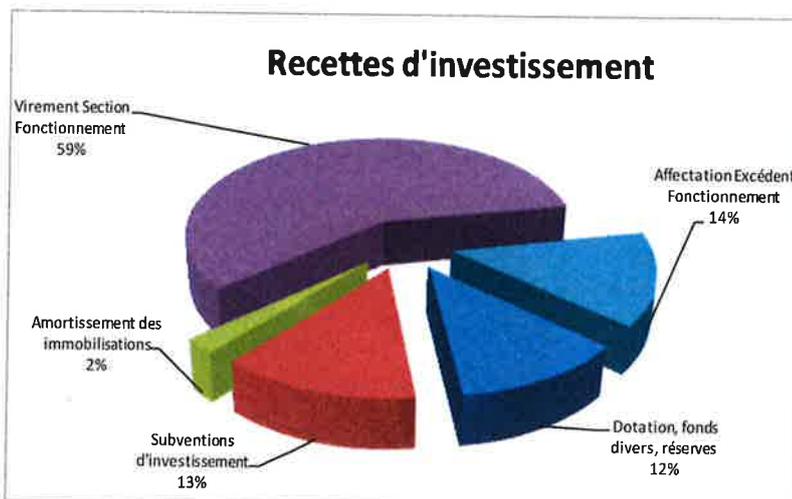
### Dépenses d'investissement

Remboursement d'emprunts	154.000,00 €
Opération d'équipement	25.200,00 €
Immobilisations corporelles	51.205,00 €
Report solde d'exécution négatif	38.172,52 €
<b>total 'Dépenses d'investissement'</b>	<b>268.577,52 €</b>



### Recettes d'investissement

Dotation, fonds divers, réserves	31.700,00 €
Subventions d'investissement	35.705,00 €
Amortissement des immobilisations	6.000,00 €
Virement Section Fonctionnement	157.000,00 €
Affectation Excédent Fonctionnement	38.172,52 €
<b>total 'Recettes d'investissement'</b>	<b>268.577,52 €</b>



## Commission COMMUNICATION

La Commission a repris le travail laissé en friche quelques mois et qui concerne surtout la mise en route progressive du site internet de la Commune, mettant un terme à un dossier particulièrement ancien.

Le lancement officiel du site est prévu à la rentrée prochaine et progressivement avant son ouverture, les pages se mettent en place.

Autre point sur lequel la commission a travaillé, le relooking progressif des éléments de communication, et la nouvelle mouture du Blattel que vous avez entre vos mains et la version 1 de ce changement qui devrait aussi affecter la « Patte d'Oie » annuelle.

La commission a également fait quelques propositions, notamment celle de mettre en route un groupe de travail « Archives & Mémoires de Sermersheim » avec un objectif qui est celui de faire une grande exposition sur votre commune et son histoire.

## Commission CADRE DE VIE

### Et FLEURISSEMENT

Cette commission a notamment été active à la mi-Juillet en passant dans les différentes ruelles et quartiers du village pour photographier vos réalisations florales.

Une soirée spécifique sera dédiée à ce fleurissement 2015.

La Commission a aussi travaillé sur les futures réalisations à faire pour embellir les espaces fleuris et de passage dans notre village.

Quelques projets qui seront développés pour certains en fin d'année, pour d'autres au printemps prochain commencent à voir le jour.

Parmi les informations diffusées figure l'option prise par la commune en matière de fleurissement.

*Vous souhaitez rejoindre les différentes commissions municipales présentées dans ce Blattel en qualité de membre extérieur,*

*N'hésitez pas à faire part de votre candidature au Secrétariat de la Mairie (03 88 74 70 17 ou email : mairie-sermersheim@wanadoo.fr)*

## Les grands travaux à venir

### La réhabilitation de la Mairie

*La réhabilitation de la Mairie constitue l'un des très importants dossiers de travaux de l'équipe municipale. Son délabrement progressif fait que les gros travaux à venir seront pour ce bâtiment.*



Énumérer ici toute la liste des travaux qui sont à faire relève presque de l'hypocrisie tant chacun d'entre nous constate le vieillissement du bâtiment. Les premières interventions porteront sur les fenêtres qui n'ont pas été remplacées lors d'une première vague de travaux des anciennes équipes municipales. Concernent le rez de chaussée et le grenier.

Il faut refaire totalement la toiture ou les infiltrations d'eau sont extrêmement nombreuses, jusqu'à passer au travers du plafond dans les pièces du 1er étage.

Il faut aussi mettre aux normes les installations électriques qui ne le sont pas, et cela passera aussi par une réhabilitation du logement occupé par le Maire de la commune, dans lequel, outre le remplacement des fenêtres, aucune mise aux normes n'a été menée depuis bien longtemps.

On terminera la liste des travaux par les évacuations d'eau de toiture, la reprise des gouttières et enfin le ravalement de tout l'édifice. Se rajoutera la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le dossier a été confié à l'architecte Monsieur Chittier.

### Devenir de la propriété SPITZ

*Beaucoup de questions nous sont posées quant au devenir de la propriété SPITZ, pour laquelle l'ancien Conseil Municipal s'est positionné.*

Le projet qui aujourd'hui est le plus contractuel est celui sur lequel l'équipe municipale travaille. Il s'agit de la création d'un nouveau groupe scolaire, permettant ainsi, de répondre à de nombreux critères de sécurité et d'accessibilité par rapport à l'école actuelle. C'est sur ce projet que se porte donc la réflexion des élus qui ont ouvert ce gros dossier. Une première visite de réalisations récentes de groupes scolaires dans le Bas-Rhin et principalement dans le secteur du Kochersberg, toute catégorie esthétique ont été visitées.

Aujourd'hui il est bien trop tôt pour présenter une quelconque maquette de réalisation finale, car beaucoup de tour de table sont à faire, avec le milieu scolaire, le milieu péri-scolaire, le

milieu associatif aussi, car le projet s'il a une consistance essentiellement scolaire doit aussi devenir plus large.

La réalisation qui a retenu le plus d'attention du groupe de visite est le groupe scolaire de Kolbsheim dont la vidéo est visible sur Youtube (rechercher par Ecole de Kolbsheim).



### Soirée Volksmusik : une bien belle soirée ...

*Vincent & Fernando  
ont tenu la vedette le samedi 1er Aout  
dernier pour une très belle  
soirée de Volksmusik ...  
Dommage pour ceux  
qui n'en auraient pas profité ...*



## La classe 1960 fête ses 55 ans ...

La classe 1960 a fêté ses 55 ans lors d'une croisière qui lui a fait visiter Split et Dubrovnik (Croatie), Kotor (Montenegro), Argostoli et Corfou (Grèce) et Venise (Italie) ...

Un voyage inoubliable pour les classiers et leurs compagnes : Claude et Monique Becht - Maurice et Sylvie Egélé - Gilbert et Sylvie Burg - Henri et Brigitte Keyser - Jeanine et Armand Kempf - Marcel et Christiane Haug - Francis Jehl - Fernand et Cathy Willmann



## René ACKERMANN fête ses 80 printemps ...

La municipalité de Sermersheim s'est déplacé chez René ACKERMANN pour fêter en compagnie de toute sa famille, de ses enfants et petits-enfants, ainsi que de sa sœur venue d'Angers, les 80 ans du toujours jeune jubilaire

La Commune renouvelle ses meilleurs vœux de santé au nonagénaire et a pris rendez vous pour le prochain anniversaire important ...



Fédération Départementale des MJC du Bas Rhin

10-18 ans

du 6 juillet au 21 août 2015

# Vacances d'été

Animations à la carte - Centre ados  
Ciné plein air - Mini-séjours - Spectacles

Associations organisatrices : FRMJC 47  
03 88 74 20 37  
1 Place de l'Église - Trébois  
57280 BENFELD  
03 88 74 20 37  
SAJ FIMUS COCOBEN

Farid MOUHABATAJ 06 72 10 51 92 farid.mouhabataj@wanadoo.fr  
Sébastien DURIEZ 03 88 00 54 91 - sebastien.duriez@sermersheim.fr  
Anne-Claire VIEHE 06 93 77 87 82 - annc.viehe@sermersheim.fr  
Marjane PLOU 03 88 74 20 37 marjane.plou@sermersheim.fr



## Une œuvre des écoliers au Musée Wurth

En Mai 2015, les petites, moyennes et grandes maternelles et les CP ont réalisés une sculpture en argile, autour de laquelle les enfants et le public a pu tourner  
La sculpture a été appelée : CHÂTEAU LEGENDAIRE

Elle a été exposée au Musée Wurth à Erstein avec les réalisations des autres écoles dans le

cadre de l'expo « Regards d'enfants sur les œuvres d'Anthony Caro »

Une bien belle initiative prise par les professeurs d'écoles qui ont aussi organisés une sortie des écoles au Haut Koenigsbourg et à la Volerie des Aigles

La Commune félicite les enfants pour la réalisation de cette belle pièce

## 2015 : une année faste en mariage ...

Pas moins de 5 mariages ont été déclarés civilement en Mairie de Sermersheim, un total hors norme ces dernières années ! L'ensemble de la municipalité souhaite plein de bonheurs aux nouveaux mariés et plein d'épanouissement dans notre village

## Sandrine FISCHER est votre correspondante « Jeunes »

Elle se chargera notamment de faire une réunion vers la mi-Septembre avec l'ensemble des jeunes et ados du village ainsi que les animateurs de la SAJ de Benfeld et Sébastien Duriez qui est le responsable de notre commune !

# Marche Gourmande des Sauterelles



Encore une belle édition que l'édition 2015 de la Marche Gourmande des Sauterelles dont la 4<sup>ème</sup> édition a été organisée par le Comité des Fêtes de Sermersheim

Une marque reconnue à présent (même si certaines marches semi nocturne font beaucoup plus de monde), et quelques habitués qui reviennent tous les ans, avec aussi un fort contingent villageois représenté par des personnes ou des groupes de tout âge !

La participation de quelques huit associations locales permet aussi de donner à cette manifestation un cadre inter-associatif bien particulier, mais le travail de coordination réalisé par le bureau du comité des fêtes autour de la président Josiane Ringeisen et de la secrétaire Maité George est particulièrement lourd.

Certes il y a probablement eu quelques ratés,

mais cela appartient à toute organisation et on tire aussi quelques enseignements qui permettront d'aller de l'avant !

Les premiers marcheurs ont largement exprimés leur satisfaction à l'arrivée finale qui mériterait probablement d'être un peu plus conviviale, mais il est vrai que ceux qui ont joués à la voiture balai n'avaient pas forcément les mêmes objets de satisfaction, mais il faut dire aussi qu'un cadre légitime d'horaires était passé ... mais quand on villageois on a nul besoin de rouler ... !

Alors ces quelques remarques mises à part, on peut bien dire que cette manifestation est à présent mature et les prochaines éditions ne pourront que s'améliorer ! La participation des différentes associations, toutes porteuses d'une responsabilité dans l'organisation a été une innovation plutôt bien réussie, même si un travail important reposait encore sur la garde rapprochée de la présidente !

Du monde venant des très larges horizons extérieures, voilà qui fait du bien à la renommée de notre village

La commune remercie chaleureusement toutes les personnes impactées par l'organisation.



## Première manifestation culturelle de la mandature !

### Le concert des Copains d'Accord ...

*Disons le tout de suite, ce concert a été exceptionnel et lance un programme d'animation culturelle qui devrait s'enrichir dès l'année 2016 d'autres manifestations voire de concerts*

*Ce concert rappelons le a été fait au profit de l'association AR-MADA qui agit pour l'achat de médicaments et de la spiruline, une micro algue qui joue un rôle majeur dans le combat contre la malnutrition !*

*Aujourd'hui la Commune de Sermersheim est fière d'avoir pu apporter sa contribution à cette cause et remercie toutes les personnes présentes, ainsi que le Conseiller Départemental Denis SCHULTZ et les représentants des communes voisines*



La Commune informe également la population que la Commission Fleurissement a fait le tour du village pour retenir les plus belles réalisations florales de vos habitations

Une soirée dédiée à ce fleurissement sera organisée au printemps prochain

*Quelques idées font jour en matière de travail « collaboratif » au sein du village. Nous vous donnerons des informations plus larges dans les prochains Blattel mais nous souhaiterions vous associer le plus possible à la vie de votre village ...*



### Collecte de Sang le 12 Octobre

La prochaine et avant dernière collecte de sang de l'année 2015 aura lieu le Lundi 12 Octobre

dans la salle de la Maison du Temps Libre

à partir de 17 heures 30 et jusqu'à 20 heures 30

**Merci à vous tous de vous mobiliser pour cette collecte !**

### Dernière pêche villageoise

Le 29 Août aura lieu la dernière pêche villageoise à l'étang de l'APPMAA

**Tous à vos cannes à pêche avant la toute dernière le 4 Octobre prochain ...**



### Les rendez-vous des footballeurs

Coupe de France le 16 Aout contre NIEDERNAI (à Niedernai)

Et dès le dimanche 30 Juin  
Le Championnat reprend avec le derby face à ROSSFELD à 16h00



Dans le prochain BLATTEL vous trouverez toutes les informations des associations sportives et les travaux engagés sur les infrastructures sportives ... Merci de participer à leurs activités et de les soutenir !

D'ores et déjà vous pouvez contacter les structures sportives auprès des personnes suivantes :

Basket : Josiane RINGEISEN (j.ringeisen@outlook.fr)

Badminton : Didier ROQUEPLAN (president@badks.com)

Football des jeunes KOSER : Arnaud WILLMANN (sermersheim.as@lafafot.fr)

### Vie Municipale et Intercommunale

La prochaine séance plénière du Conseil Municipal aura lieu le 21/09/2015

Réunion des Commissions Cocoben pour les NAP - Périscolaire et les ASLH les 3 et 10/09/2015

### Les grands anniversaires

Mme Lucie SIMON, 94 ans le 20/07

Mme Jeanne METZ, 88 ans le 05/07

Mme Paulette HABERER, 86 ans le 08/07

Mr Bernard JUNG, 79 ans le 13/07

Mme Nicole MOSSER, 77 ans le 15/07

Mr Henri MONSHAUSEN, 76 ans le 11/07

Mr Michel JEZEQUEL, 75 ans le 07/07

Mme Lucie VOGELISEN, 84 ans le 11/08

Mr Marcel RAPP, 82 ans le 02/08

Mme Yvonne ROECKERT, 81 ans le 17/08

Mme Claire DONTENVILLE, 80 ans le 12/08

Mr Gérard MOSSER, 73 ans le 13/08

### Les offices religieux

Samedi 8 Août à 18h30

Dimanche 23 Août à 9h30

Samedi 29 Août à 18h30

### Information Trésorerie de Benfeld

A partir du 1er Janvier 2016, la trésorerie de Benfeld sera spécialisée dans la gestion du secteur public local et donc :

- elle n'assurera plus l'accueil fiscal de proximité mais poursuit les encaissements et les contribuables s'adresseront au Service des Impôts des particuliers à Erstein

- elle gèrera encore les opérations relatives aux créances des collectivités locales, de même qu'elle assurera encore la gestion comptable et financière de la Commune